

PIAS

IGSC / MPAE

Année : 2022

Partage d'informations accident en service

Exposition des intervenants aux risques d'un incendie dans un environnement industriel chimique

Mots clefs : *Feu industriel – produits chimiques – toxicité – fumées*

Rappel sommaire des faits

Cadre espace-temps, contexte et circonstances :

Vers 7 h 00, au lever du jour, un incendie se déclare au sein d'un bâtiment ayant pour activité principale le traitement de surface de pièces métalliques par trempage dans des bains, abritant notamment des produits chimiques conditionnés dans différents contenants, dont des cuves d'acide (notamment fluorhydrique) et de base de plusieurs mètres cubes.

Le SIS, dont le potentiel opérationnel journalier repose essentiellement sur des sapeurs-pompiers volontaires d'astreinte, déploie ses moyens et sollicite le renfort des SIS voisins.

Cet incendie générant un important panache de fumée amène les autorités à confiner une partie de la population de la commune.

A la suite de cette opération de secours de grande ampleur, l'état de santé de plusieurs sapeurs-pompiers s'est trouvé altéré.

Illustrations



Conséquences

Bilan humain

<p>Interne au service :</p> <p>Altération de l'état de santé de plusieurs sapeurs-pompiers, dont certains gravement (plusieurs semaines d'arrêt de travail).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les atteintes, principalement caustiques, ont généré des irritations des voies aériennes supérieures et inférieures à des degrés divers en fonction des activités durant l'intervention ; - Au-delà de ces manifestations somatiques, le caractère exceptionnel de l'intervention a développé un stress parmi les intervenants. 	<p>Extérieur au service :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peu d'impact sur la population riveraine et les autres intervenants ;
---	---

Bilan matériel

<p>Interne au service :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décontamination et reconditionnement des véhicules et équipements ; - Remplacement des effets d'habillement et EPI hors d'usage ; 	<p>Extérieur au service :</p> <p>Impact financier conséquent pour l'industriel, en lien avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La perturbation de la production industrielle ; - La dépollution du site, notamment récupération et traitement des bains et des eaux d'extinction polluées ; - La déconstruction et reconstruction du bâtiment sinistré ;
--	--

Analyse

Au cours de cette opération, les sapeurs-pompiers ont été plus ou moins exposés à une ou plusieurs sources de produits dangereux pour la santé, à savoir :

- Les produits chimiques déversés suite à la rupture de leur contenant, engendrant notamment des émanations gazeuses ;
- Les fumées toxiques, issues de la combustion des matériaux et éléments de conditionnement ou de construction en « matières plastiques » ;
- Les eaux d'extinction contaminées, qui ont alimenté le réseau interne de défense contre l'incendie du site industriel.

Des intervenants situés à proximité directe du sinistre et d'autres affectés à des missions périphériques ont déclaré des symptômes dans les jours qui ont suivi l'incendie.

Facteurs	Aggravants ou défavorables	Atténuants ou favorables
Humains	<ul style="list-style-type: none"> - POJ limité du SIS ; - Manque de sensibilisation aux risques chimiques des primo intervenants (port de l'ARI notamment) ; - Insuffisance de mise en œuvre des éléments de doctrine relatifs à la prévention des risques liés à la toxicité des fumées ; - Carence de l'équipe spécialisée en risques chimiques, car SP mobilisés dans les engins de premiers départs ; - Effectif de cadres insuffisant pour assurer l'ensemble des fonctions de commandement ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des SPV à 7 h le matin ; - Engagement spontané de personnels ; - Relations entretenues avec acteurs hors SIS (DREAL, force de l'ordre, ...) ; - Mutualisation zonale ;

Organisationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de document de planification (plan d'établissement répertorié) ; - Non mise en œuvre de la procédure de soutien sanitaire opérationnel, telle que définie ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Mutualisation zonale précoce et « culturelle » ; - Mise en place anticipée d'un soutien sanitaire proactif ;
Techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Inadaptation de certains équipements contribuant à la sécurité des intervenants (transmission, ARI, ...) ; - Pas d'indication des fournisseurs sur le protocole de nettoyage des équipements ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Mutualisation zonale ;
Environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> - Implantation du site industriel en zone urbanisée ; 	

Réaction(s) immédiate(s)

- Anticipation de la montée en puissance des moyens de secours, notamment à l'échelle interdépartementale (moyens spécialisés, chaîne de commandement, ...) ;
- Mise en place du soutien sanitaire .

Mesures de prévention (recommandations extraites du rapport d'enquête)

Relatives aux risques et à la santé des intervenants :

- Suivi et accompagnement des sapeurs-pompiers intervenus lors du sinistre ;

Autres :

➤ Dans le cadre de la réponse opérationnelle quotidienne :

- Renforcement de la mise en œuvre des éléments de doctrine visant à la prévention des risques liés à la toxicité des fumées ;
- Accentuation de la sensibilisation des primo-intervenants aux risques technologiques ;
- Mise en place d'un processus de réalisation et de suivi des plans d'établissements répertoriés ;
- Organisation de la mise en œuvre effective du soutien sanitaire opérationnel ;

➤ Dans le cadre du développement de la culture de coopération interdépartementale :

- Organisation du maintien et du perfectionnement des acquis des cadres avec les SDIS limitrophes ou à l'échelon zonal ;
- Renforcement et formalisation de l'interaction entre les différents acteurs départementaux et la zone dans les documents de planification tels que le Contrat Territorial de Réponses aux Risques et aux effets de Menaces (CoTRRiM) et le pacte capacitaire.